

# Recommandation adoptée

## 7. PERSPECTIVES FUTURES

*Considérant la recommandation adoptée par le Bureau fédéral du 19 mars 2020 concernant la crise de la Covid-19;*

*Considérant les directives de l'IE pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires;*

*Considérant les préoccupations soulevées par les syndicats et leurs membres au sujet de la rentrée de l'automne 2020;*

- 1) Que Bureau fédéral adopte les 6 énoncés de principe suivants à titre d'orientations générales de la FNEEQ en vue de la rentrée de l'automne 2020 :
  - 1.1. Garantir la sécurité des milieux d'éducation et d'enseignement supérieur et porter une attention particulière au bien-être physique et psychologique de tous leurs membres en respectant notamment les conditions de l'OMS avant d'envisager une levée des restrictions;
  - 1.2. Planifier l'automne 2020 en privilégiant la stabilité et, dans la mesure du possible, la prévisibilité des activités d'enseignement jusqu'en décembre;
  - 1.3. Convenir avec les syndicats de l'élaboration de balises nationales et de modalités locales en préparation de la rentrée de l'automne et tout au long de la session/du semestre;
  - 1.4. Assurer l'équité entre les étudiant-es, les enseignant-es et les établissements;
  - 1.5. Respecter l'autonomie et le jugement professionnel des enseignant-es;
  - 1.6. Bonifier le financement des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Rémunérer le travail requis pour l'adaptation de l'enseignement en mode non présentiel.
- 2) Que le Bureau fédéral mandate les coordinations des regroupements afin de définir les modalités d'application de ces énoncés de principe spécifiques à chacun de ceux-ci.